

Département de l'Oise
Arrondissement de COMPIEGNE
Canton de NOYON
Commune de VAUCHELLES

COMPTE-RENDU 26 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-six janvier à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel FETRE, Maire.

Etaient présents : Mrs Daniel FETRE, Enguerrand CARON, Christopher CARON, Didier MARTY et Jean-Marie DUCHEMIN.

Mmes Céline DAUTREMONT, Marisol ORTIZ GONZALEZ, Sophie CAMUS HOGUET et Béatrice BOUCHER.

Pouvoir : Mr Thomas BONNARD à Mme Céline DAUTREMONT.

Absents : Mr Mikaël TUILEVATAU.

Mme Céline DAUTREMONT a été élue secrétaire de séance.

-Approbation du compte-rendu du 15 décembre 2021, à l'unanimité.

1) Centre Social et Culturel de Lassigny : participation financière 2022

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de participer au centre social et culturel de Lassigny pour l'année 2022 comme suit :

PERIODES A.C.M	Février Du 07/02/2022 au 18/02/2022 Montant par enfant et par semaine	Avril Du 11/04/2022 au 22/04/2022 Montant par enfant et par semaine	Juillet / Août Du 08/07/2022 au 05/08/2022 Montant total pour la période (avec une facturation par enfant et par semaine)	Octobre Du 24/10/2022 au 04/11/2022 Montant par enfant et par semaine
Prévisionnel Communes	55 €	55 €	252 €	55 €
Votre participation communale	Oui (X) Non ()	Oui (X) Non ()	Oui (X) Non ()	Oui (X) Non ()

Période	Mercredi A la demi-journée
Participation communale par enfant	6,10 € OUI () NON (X)

2) Travaux d'extension du cimetière et aménagement d'un accès aux personnes à mobilité réduite : demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise pour 2022

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de demander une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise, au titre de l'année 2022, pour l'extension du cimetière et l'aménagement d'un accès aux personnes à mobilité réduite et approuvent le plan de financement suivant :

Montant des travaux HT : 40 793,43 €
Subvention Département (38 %) : 15 500 €
Subvention Etat DETR (42 %) : 17 130 €
Fonds propres (20 %) : 8 163,43 €

3) Travaux d'extension du cimetière et aménagement d'un accès aux personnes à mobilité réduite : demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2022

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de demander une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2022 pour l'extension du cimetière et l'aménagement d'un accès aux personnes à mobilité réduite et approuvent le plan de financement suivant :

Montant des travaux HT : 40 793,43 €
Subvention Département (38 %) : 15 500 €
Subvention Etat DETR (42 %) : 17 130 €
Fonds propres (20 %) : 8 163,43 €

4) Questions Diverses

- Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'une demande d'échange de parcelle avait été faite, mais que le propriétaire de la parcelle a refusé.
- Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que pour l'achat de l'ordinateur pour le secrétariat de mairie ne peut être subventionné que par le Département.
- Point sur le dossier de demande de subvention pour l'éclairage public.-
- Une demande de devis a été faite pour revoir l'électricité à l'Eglise.
- Point sur les élections.
- Point sur la sécurité incendie, notamment les extincteurs.

Plus aucun point n'est à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h35.